

LE PROGRAMME D'ENGAGEMENT D'UNIVERSITAIRES
FRANCOPHONES—LA QUESTION DE L'AFFECTATION
DES CRÉDITS

M. Donald MacInnis (Cap Breton-East Richmond): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre et j'espère qu'elle ne lui posera pas de difficulté. Qui, à part le Conseil du Trésor, a le pouvoir d'autoriser une dépense de 2 millions de dollars?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Seul le Parlement du Canada peut le faire.

M. l'Orateur: Je vois que cinq ou six députés désirent poser des questions supplémentaires. La présidente donne la parole au député de Winnipeg-Nord-Centre.

LE PROGRAMME D'ENGAGEMENT D'UNIVERSITAIRES
FRANCOPHONES—L'ÉCART ENTRE LA DÉCLARATION
DU MINISTRE ET LE DÉPÔT DU MÉMOIRE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, la question supplémentaire que je pose au président du Conseil du Trésor est basée sur la réponse que m'a donnée hier le premier ministre suppléant en répondant affirmativement à ma question, savoir si on allait concilier la déclaration du président du Conseil du Trésor qui niait l'existence du programme et le fait que le premier ministre suppléant a maintenant déposé un exemplaire du mémoire.

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, il ne s'agit que de concilier le mémoire et le programme. Il y a un mémoire qui a été déposé à la Chambre, mais il n'existe pas de programme et il n'y en aura pas tant qu'une approbation en bonne et due forme n'aura pas été accordée à une proposition. Il s'agit d'une étape dans l'acheminement d'une proposition, et tant qu'elle n'aura pas été approuvée, ce ne sera pas un programme.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): En question supplémentaire, le ministre connaissait-il l'existence de ce mémoire lorsqu'il a été interviewé sur ce sujet pendant la fin de semaine?

L'hon. M. Drury: Malheureusement non, monsieur l'Orateur.

Des voix: Oh, oh!

PROGRAMME DE RECRUTEMENT DES DIPLÔMÉS FRANCO-
PHONES—CONSULTATION AVEC LE COMMISSAIRE
AUX LANGUES

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Champlain désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. René Matte (Champlain): Oui, monsieur le président.

J'aimerais tout simplement demander au ministre si le Commissaire aux langues a été consulté à ce sujet, et s'il a donné son avis au gouvernement?

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je ne suis pas sûr que la question ait été entendue.

[M. l'Orateur.]

[Français]

J'ignore si le premier ministre suppléant ou quelque autre ministre ont entendu la question posée par l'honorable député de Champlain. L'honorable député voudrait peut-être la poser de nouveau?

M. Matte: Oui, monsieur le président.

J'aimerais tout simplement que l'honorable ministre puisse dire à la Chambre si le Commissaire aux langues a fait des recommandations au gouvernement à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur. A mon avis, cela risquerait de ne pas être tout à fait de son ressort puisqu'il s'occupe de l'utilisation du français dans la Fonction publique et non des moyens d'y parvenir.

LE PROGRAMME D'ENGAGEMENT D'UNIVERSITAIRES
FRANCOPHONES—LES EFFORTS POUR EMBAUCHER
DES INDIENS

M. Len Marchand (Kamloops-Cariboo): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au président du Conseil du Trésor une question complémentaire que m'inspire la réponse qu'il a fournie au chef de l'opposition. Faut-il comprendre qu'on a abandonné les efforts spéciaux déployés par la Commission de la Fonction publique en vue d'embaucher des Indiens?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Non, monsieur l'Orateur, pas du tout.

LE PROGRAMME D'ENGAGEMENT D'UNIVERSITAIRES
FRANCOPHONES—LA QUESTION DES CRÉDITS
D'URGENCE ET LA CHAMBRE

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au président du Conseil du Trésor. Voudrait-il donner à la Chambre l'assurance que le montant affecté à ce programme ne sera pas prélevé sur le crédit n° 5 visant les éventualités sans en aviser la Chambre au préalable?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Je puis très certainement fournir cette assurance, monsieur l'Orateur.

LE PROGRAMME D'ENGAGEMENT D'UNIVERSITAIRES FRANCO-
PHONES—LES SUBVENTIONS À UNE ÉCOLE PRO-
FESSIONNELLE EN FRANCE ET LE CHÔMAGE AU
CANADA

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire à ce sujet. Elle porte sur la formation des francophones. Le gouvernement est-il arrivé à la conclusion qu'il n'y a pas au Canada assez de francophones et qu'il faut aller à l'étranger et, à l'aide d'une subvention de un million de dollars, créer à Bordeaux, en France, une école de formation à la Fonction publique qui décernera des diplômes à des francophones qui auront la possibilité de travailler au Canada? Le ministre est-il au courant de cela? Le sait-il, et le chômage ici n'est-il pas déjà assez élevé sans qu'on aille dépenser un million de dollars à l'étranger?

Des voix: Bravo!